

Montée en régime du référencement dans la fonction publique

La seconde vague de référencement en santé et prévoyance au sein de la fonction publique d'État a commencé en 2016, mais elle va se poursuivre cette année. En prévision de cette campagne, les acteurs intéressés se sont mis en ordre de marche à partir de la mi 2016.

La grande question est de savoir si les assureurs historiques des personnels des ministères, les mutuelles de la fonction publique, vont conserver leur mainmise sur le marché et être reconduits par leurs ministères d'origine.

Pour cette seconde vague de référencement, du côté des candidats, les jeux sont effectivement plus ouverts : avec un paritaire AG2R La Mondiale, qui ne fait pas mystère sur ses intentions (le groupe a d'ailleurs accueilli en 2013 dans son giron une mutuelle de la fonction publique, la Mutuelle du ministère de la justice, la MMJ), mais aussi Axa, partenaire de la mutuelle Intériale. Cette dernière a en effet franchi le rubicond en mettant sur pied un partenariat avec un assureur privé, qui doit lui donner à la fois plus d'assise financière, et une force de frappe commerciale importante, un atout crucial pour distribuer son offre si elle devait être retenue à l'issue d'un appel d'offres.

Les assureurs ne se bousculent pas au portillon

D'autres mutualistes se sont unis dans la perspective des référencements, mais de manière plus conventionnelle, avec des semblables ou de proches cousins : Unéo, la GMF (Groupe Covéa) et la Mutuelle Générale de la Police ont créé l'union de groupe mutualiste Unéopole, et l'AGPM, le GMPA, la MCDef et Préfon ont créé une fédération, Tého.

Les premiers résultats ? En 2016, une poignée de ministères ont publié leur appel d'offres en santé/prévoyance et deux, l'Agriculture et les Affaires étrangères, ont rendu leur verdict.

Premier enseignement : si cette nouvelle campagne de référencement s'annonce comme un des grands sujets de l'année 2017 en assurance de personnes, tous

les assureurs ne se bousculent pas au portillon. « À chaque appel d'offres, il y a 5 ou 6 réponses au maximum. Répondre à une telle consultation est un investissement lourd qui doit en valoir la peine pour celui qui l'engage », souligne Yvan Aubrée, manager en protection sociale chez [Optimind](#) Winter.

Pour l'instant, comme cela avait été le cas lors de la première vague, les acteurs en place, les mutuelles de la fonction publique issues du ministère concerné, ont toutes été confirmées. Mais d'autres entrent dans la course. Le ministère de l'Agriculture a reconduit Groupama et Harmonie Fonction Publique (dans laquelle s'est fondue la SMAR - Mutuelle des agents du Ministère de l'Agriculture et des Organismes Rattachés en 2011), mais a aussi retenu un paritaire, AG2R La Mondiale. Le ministère chapeaute aussi l'agroalimentaire, un monde où AG2R La Mondiale cultive des affinités particulières.

Des marchés de taille imposante

Juste avant Noël, le ministère des Affaires étrangères a annoncé qu'il retenait à nouveau la MAEE qui conserve sa place d'unique mutuelle référencée.

En revanche, à l'Agriculture comme aux Affaires étrangères, Intériale, associée à Axa, a essuyé à chaque fois un revers. En ce début d'année, les appels d'offres se multiplient. Les cahiers de charges des

ministères de l'Éducation nationale, de la Culture, des Sports ainsi que de la Justice ont été publiés fin 2016. Le ministère de l'Économie et des Finances a lancé sa consultation début janvier 2017. Et certains marchés sont de taille imposante : l'Éducation nationale, l'Enseignement supérieur et la Recherche, la Culture et de la Communication, la Jeunesse et des Sports et les établissements rattachés comprennent au total un peu moins de 1,3 million d'agents actifs (voir ci-dessous). « Selon les ministères, la proportion des fonctionnaires ayant choisi l'offre référencée varie beaucoup. Au minimum, elle concerne quatre personnes sur dix, au maximum, plus de huit sur dix. Et dépend notamment de la qualité de diffusion de l'offre par les organismes assureurs référencés », remarque Yvan Aubrée, qui ajoute que d'autres ministères que ceux qui avaient participé à la première vague de référencement devraient lancer à leur tour un appel d'offres. La Défense mais aussi l'Écologie et les Affaires sociales pourraient s'y mettre.

« L'élection présidentielle ne devrait pas faire peser d'aléa sur la campagne de référencement que doivent lancer les ministères », estime Chloé Parfait, actuaire et manager en actuariat conseil chez [Optimind](#) Winter. Une raison de plus pour que la nouvelle campagne de référencements s'annonce comme un des grands sujets de l'année.

